



**Extrait du Registre des Délibérations
Du Comité deS AGES du Pays Trithois
SÉANCE DU 05 AVRIL 2022
N° 2022014**

L'an deux mille vingt et deux, le cinq avril à 18h00, le comité syndical du Comité deS AGES du Pays Trithois s'est réuni, Sous la présidence d'Isabelle CHOAIN, Présidente du Comité deS AGES du Pays Trithois au Comité des âges d'Aulnoy lez valenciennes

Date de la convocation :	29 mars 2022
Membres en exercice :	32
Présents :	21 + 3 pouvoirs
UNANIMITÉ	
Voix pour	
Voix contre	
Abstention(s)	

Objet :2022014 : Ligne de trésorerie

Titulaires présents : ANDRE Liliane et DUEZ Marie José « Artres », BENNOUI Habiba « Aulnoy lez valenciennes », BRUNET Joël « Famars », JOURNEZ Karl « Haulchin », HOUREZ Dominique et KERN Claudine « Hérin », RAMEZ Damien « Maing », GOURDIN Alison et HAMIEAU Maud « Monchaux sur écaillon », CHOAIN Isabelle et HAVEZ Christine « Prouvy », POTIER Sylvia « Raismes », MAJDALANI Abboud et RAOUT Michel « Rouvignies », BOHERE Raymonde « Thiant », BISIAUX Christian « Verchain Maugré »

Suppléants présents : RENARD Gérard « Aulnoy lez valenciennes », LOUVION Marie renée « Petite Forêt », DEVOS Sylvie « Thiant », GUERDIN Eric « Trith Saint Léger »

Titulaire absents – excusés : DUSART Julien « Aulnoy lez valenciennes », PAMART Jean Baptiste « Famars », DAVID Chantal « Haulchin », BLONDIAUX Eric et HEBERT Christelle « La Sentinelle », DESROUSSEAUX Chantal pouvoir donné à RAMEZ Damien « Maing », SEREUSE Elisabeth et DELCROIX JOLY Véronique « Petite Forêt », MAITTE Sarah et MANGENOT Eric « Quérenaing », TRIFI Patrick pouvoir donné à POTIER Sylvia « Raismes », PREVOST Martine « Thiant », SAVARY Dominique et YAHIAOUI Malika pouvoir donné à CHOAIN Isabelle « Trith saint Léger », GABELLE Jean Claude « Verchain Maugré »

Secrétaire de séance : BOHERE Raymonde

Madame la Présidente RAPPELLE à l'assemblée la délibération du 18/03/2021 ayant pour objet « Ligne de trésorerie autorisation au Président » d'un montant de 2 000 000€.

Madame la Présidente INFORME l'assemblée que l'échéance de cette ligne de trésorerie est fixée au 27 mai 2022 et **PROPOSE** d'en réaliser son renouvellement selon le projet de contrat établi par la caisse d'épargne.

Madame la Présidente DEMANDE à l'assemblée que les intérêts de la ligne de trésorerie soient refacturés au budget annexe « CIG ».

Le Comité Syndical

Vu l'exposé de Madame la Présidente,
et après en avoir délibéré

AUTORISE la souscription d'un contrat de ligne de trésorerie auprès de la caisse d'épargne des Hauts de France pour un montant de 1 700 000€.

PRÉCISE que les intérêts seront calculés sur la base de l'indice €STR + marge de 0.70%

AUTORISE Madame la Présidente à signer l'ensemble des documents relatifs à l'ouverture de ce crédit de trésorerie.

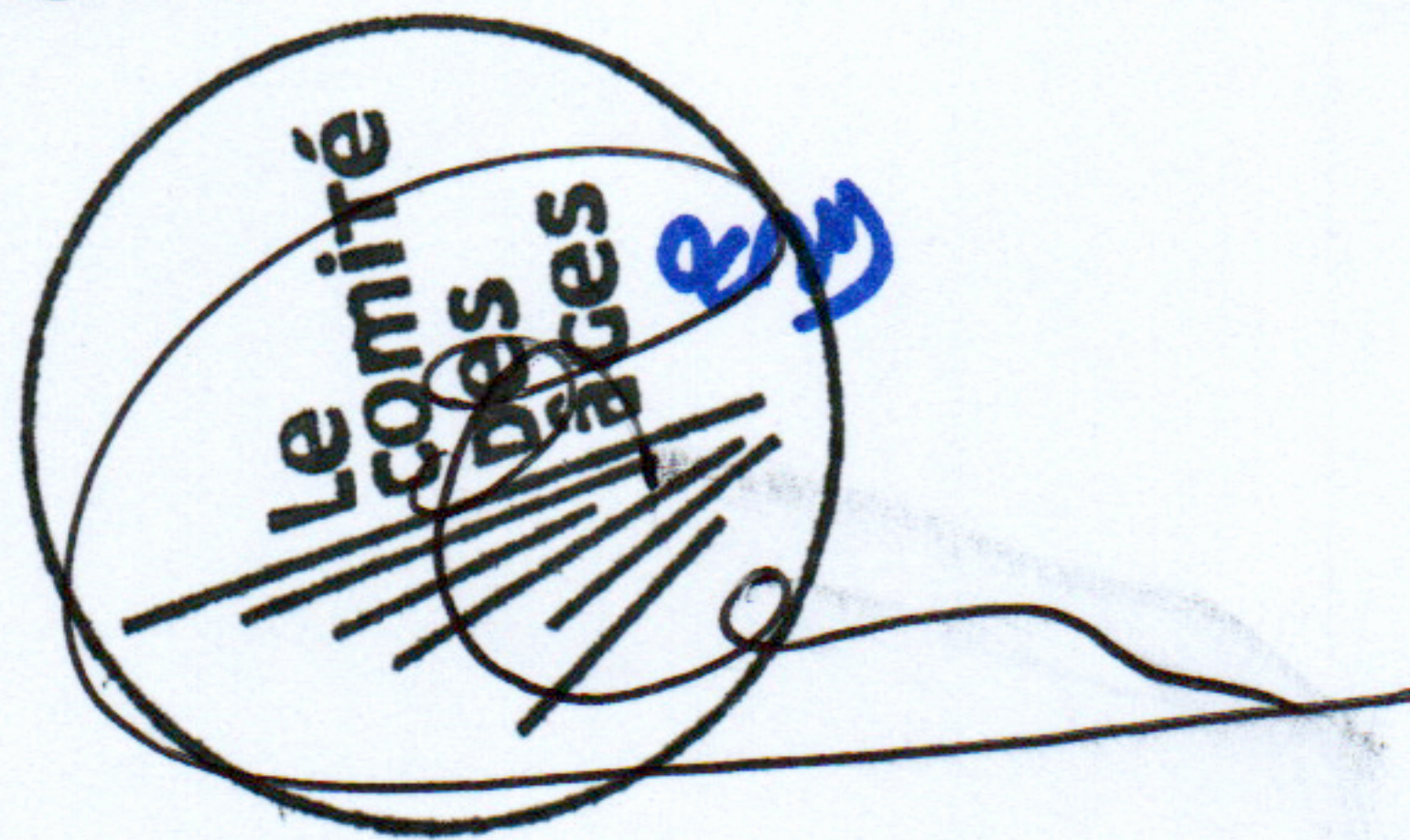
ACCEPTE à l'unanimité que les intérêts de la ligne de trésorerie soient refacturés au budget annexe « CIG ».

RAPPELLE à l'unanimité que la recette correspondante sera inscrite au budget principal « Comité deS AGES du Pays Trithois ».

RAPPELLE à l'unanimité que la dépense correspondante sera inscrite au budget annexe « CIG ».

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme,
Signé,

Délibération télétransmise
en Sous-Préfecture de Valenciennes
le:



Le comité
des
AGES